

La Vérité sur le contenu de la consultation du médecin généraliste francilien

Enquête URPS médecins Ile-de-France/SMSI

Trente tâches supplémentaires s'agrègent à la consultation du médecin généraliste chaque jour. C'est ce que montre l'enquête* menée par l'URPS médecins Ile-de-France détaillant les tâches réalisées par le médecin généraliste au cours d'une consultation (hors télétransmission). L'analyse de **6 253 consultations** de médecins généralistes franciliens, exerçant à **84 % en secteur 1**, permet de mieux cerner la réalité du travail du médecin généraliste francilien et apporte des éléments de réflexion sur la nécessaire reconnaissance de ces tâches au-delà de la simplification administrative.

- 72 % des consultations durent plus de 15 minutes (**moyenne de 17 minutes**).
- 47 % des consultations contiennent au moins **deux motifs** de consultation (moyenne de 1.7 motifs).

Au-delà de l'interrogatoire du patient, de son examen clinique, de l'éducation thérapeutique et de la prescription, les médecins réalisent près de **30 tâches supplémentaires par jour. Sur une semaine, les 165 tâches supplémentaires réalisées se répartissent ainsi :**

- 46 concernent la prévention ou un conseil en santé
- 31 concernent les tâches administratives
- 30 concernent la recherche médicale autour de la consultation
- 26 correspondances à un confrère
- 20 rédactions de certificats hors motif de consultation
- 12 ordonnances marquées en actes gratuits.

A noter que 15 % de ces tâches concernent une autre personne que le patient vu en consultation (parents, enfants...).

Ainsi pour un **seul acte rémunéré**, une consultation durant 17 minutes, contient deux motifs médicaux ainsi qu'une tâche supplémentaire par acte.

Compte tenu de la pénurie de médecins généralistes, **l'URPS médecins libéraux recommande** que les pouvoirs publics tiennent compte de ces nouvelles données en valorisant la profession afin de favoriser l'attractivité du métier de médecin généraliste et de libérer du temps médical pour les patients franciliens.

Par ailleurs, le temps passé au téléphone fait l'objet d'une autre enquête de l'URPS médecins libéraux à paraître prochainement.

** Enquête URPS médecins Ile-de-France / SMSI menée auprès des médecins généralistes franciliens entre juin et novembre 2010, par questionnaire auto-administré, portant sur l'analyse de 6 253 consultations. Enquête disponible sur www.urps-med-idf.org*